



VILLE DE BRIONNE

## INFORMATION RELATIVE AUX MESURES LOCALES MISES EN PLACE AFIN DE LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DU COVID-19 ET MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS

Afin de garantir la sécurité de tous, un plan de réouverture progressif des services est mis en place.

A partir du **Lundi 11 mai, 8h30** et jusqu'à nouvelle information :

- **L'accueil au public** est de nouveau ouvert à la Mairie de Brionne :
  - le service **Etat Civil** et l'élaboration **des titres sécurisés** (CNI et Passeports)
  - le **CCAS** vous accueille aux horaires habituels,
  - le service **Urbanisme** est également ouvert, sur rendez-vous uniquement,
  - le service enfance jeunesse pour les **inscriptions scolaires** des enfants pour la rentrée prochaine,
- Le **Marché** de Brionne est rétabli les jeudis et dimanches,

**La Ville offre à chacun des Brionnais un masque** par habitant et organise une distribution dès le Lundi 11 mai et durant plusieurs semaines dans la grande salle de l'Espace Taurin aux horaires d'ouverture de la mairie.

### Progressivement, les autres services et équipements de la ville seront ré-ouverts :

- Réouverture de **la base de loisirs**, dans un premier temps la promenade uniquement dès cette semaine.
- La **Médiathèque** rouvrira ses portes le 18 mai pour l'emprunt.
- D'ici la fin du mois de mai, si les conditions le permettent, la **Microcrèche** rouvrira ses portes.

Les **équipements et salles municipales restent fermés**. Les modalités de réouverture seront discutées avec les clubs sportifs et associations.

**La réouverture des écoles G. Brassens et L. Pergaud est programmée le lundi 18 mai**

Contactez la mairie au :

TEL : 02 32 47 32 20

Mail : [secretariat.mairie-brionne@orange.fr](mailto:secretariat.mairie-brionne@orange.fr)

<https://www.ville-brionne.fr/> pour prise de contact, infos actualisées, formulaires

Un numéro vert national répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000.